



Mandataire



Cotraitant



Sous-traitant



## Plan de Gestion des Déchets de la Communauté de Communes HAVA'I

---

### PHASE 4 – PLAN DE GESTION DES DECHETS

## SOMMAIRE

<b><u>PARTIE 1 -</u></b>	<b><u>OBJET ET CADRE DE L'ETUDE .....</u></b>	<b><u>2</u></b>
1.1.	INTRODUCTION GENERALE .....	2
1.2.	RAPPEL DES PHASES ANTERIEURES .....	2
1.3.	OBJECTIFS DE LA PHASE 4.....	3
<b><u>PARTIE 2 -</u></b>	<b><u>EVALUATION DU GISEMENT DE DECHETS.....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>PARTIE 3 -</u></b>	<b><u>PLAN DE GESTION DES DECHETS.....</u></b>	<b><u>4</u></b>
3.1.	LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PLAN DE GESTION DES DECHETS .....	4
3.2.	LA PLANIFICATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES .....	6
3.3.	LE PLAN D'ACTION RETENU .....	6
<b><u>PARTIE 4 -</u></b>	<b><u>INVESTISSEMENTS A REALISER .....</u></b>	<b><u>8</u></b>

### GLOSSAIRE

BOM :	Benne à Ordures Ménagères
CCH :	Communauté de Communes HAVA'I
CET :	Centre d'Enfouissement Technique
DEEE :	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMS :	Déchets Ménagers Spéciaux
OMr :	<b>Ordures Ménagères résiduelles (bac gris)</b>
PAP :	Collecte en <b>Porte A Porte</b>
PAV :	<b>Point d'Apport Volontaire</b>
PGD :	Plan de Gestion des Déchets

# PARTIE 1 - OBJET ET CADRE DE L'ETUDE

## 1.1. INTRODUCTION GENERALE

---

La Communauté de Communes HAVA'I, des Iles sous le Vent, exerce la compétence collecte et traitement des déchets (à l'exclusion des déchets verts) pour les habitants des communes de son territoire.

La communauté composée initialement des communes de TAPUTAPUATEA et TUMARAA s'est considérablement élargie en décembre 2015 avec l'intégration des communes suivantes :

- UTUROA,
- TAHAA,
- HUAHINE,
- MAUPITI

Les communes membres totalisent environ 24 900 habitants au dernier recensement de 2012. La commune administrativement la plus peuplée est HUAHINE avec 6300 habitants.

Suite à cette récente extension, la Communauté de Communes HAVA'I a décidé de réaliser un Plan de Gestion des Déchets afin :

- de disposer d'un retour critique sur l'organisation actuelle de la gestion des déchets sur les différentes îles (collecte et traitement),
- d'identifier et choisir les pistes d'optimisation adaptées au contexte insulaire, aux besoins des habitants et aux moyens des services municipaux,
- de retenir le scénario futur en matière de gestion des déchets et de statuer sur la nouvelle organisation à adopter de façon à atteindre les objectifs fixés.

## 1.2. RAPPEL DES PHASES ANTERIEURES

---

Le Plan de Gestion des Déchets a comporté 4 phases :

- PHASE 1** : Diagnostic technique, financier et environnemental du service (09/16 à 11/16)
- PHASE 2** Proposition de scénarios sur la base des pistes validées (01/17 à 03/17)
- PHASE 3** Evolution de l'organisation du service pour le programme retenu (04/17 à 06/17)
- PHASE 4** Rédaction du plan de gestion des déchets (07/17)

### 1.3. OBJECTIFS DE LA PHASE 4

L'objectif de cette phase est de proposer un document de synthèse présentant :

- Les objectifs fixés,
- Les actions et moyens préconisés par le plan,
- Les installations potentielles à créer,
- Une planification de l'opération
- Une estimation du coût d'investissement du programme pour atteindre les objectifs fixés

## PARTIE 2 - EVALUATION DU GISEMENT DE DECHETS

Le tableau ci-dessous présente les gisements de déchets de la Communauté de Communes HAVA'I.

T/an	HUAHINE	MAUPITI	TAHAA	RAIATEA	TOTAL CCH
OM résiduelle	1 702	257	1 096	2 791	<b>5 846</b>
Recyclables Exportables (plastiques, métaux)	63	10	42	105	<b>220</b>
Verre	88	16	68	163	<b>335</b>
Encombrants ttes catégories	441	86	365	856	<b>1 749</b>
DMS	7	5	21	49	<b>82</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2301</b>	<b>374</b>	<b>1592</b>	<b>3964</b>	<b>8 231</b>

## PARTIE 3 - PLAN DE GESTION DES DECHETS

### 3.1. LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PLAN DE GESTION DES DECHETS

Le **premier objectif** stratégique du Plan de Gestion des Déchets de la CCH porte sur la **sécurisation du stockage des déchets** à savoir :

- sécuriser le stockage des déchets ultimes**, qui est réalisé pour l'instant de façon non réglementaire, en mettant en place **un Centre d'enfouissement technique des déchets** de catégorie 2 et 3 **par île** ;
- réhabiliter les anciennes décharges**, pour stopper l'émission de flux polluants, en mettant en place des actions concertées entre les différentes parties concernées (Communes, Pays, CCH).

Le **second objectif** stratégique de la CCH est **l'optimisation et la sécurisation de la collecte des déchets**.

Pour cela, dans un premier temps, la CCH doit **mettre à niveau ses moyens de collecte**, qu'il s'agisse :

- des bacs de collecte, en nombre insuffisant
- des véhicules de collecte et de transport des déchets, hors services, inexistantes ou inadaptés un peu fort à moduler

Elle doit également **réorganiser ses collectes** en homogénéisant les fréquences et modalité de collecte ainsi que les types de déchets collectés séparativement. A titre d'exemple, les actions à mener portent sur :

- la définition des recyclables et des DMS collectés,
- l'arrêt de la collecte des recyclables en Porte à Porte, déjà initié sur certaines îles,
- à plus long terme l'arrêt progressif de la collecte des encombrants en PAP.

Enfin les **moyens de transfert** des **Déchets Ménagers Spéciaux** et des **déchets recyclables** doivent être **mis aux normes et optimisés** (zone de stockage temporaire, tri).

Le **troisième objectif** de la CCH porte sur **l'optimisation du service**, nécessaire pour garantir le financement de la forte augmentation des coûts de fonctionnement des nouveaux moyens de traitements mis en place.

Cette optimisation du service passe d'abord par des économies obtenues par la réorganisation de la collecte (prévue dans l'objectif 2) puis par la **recherche de l'équilibre financier du service**, basée sur trois grands principes :

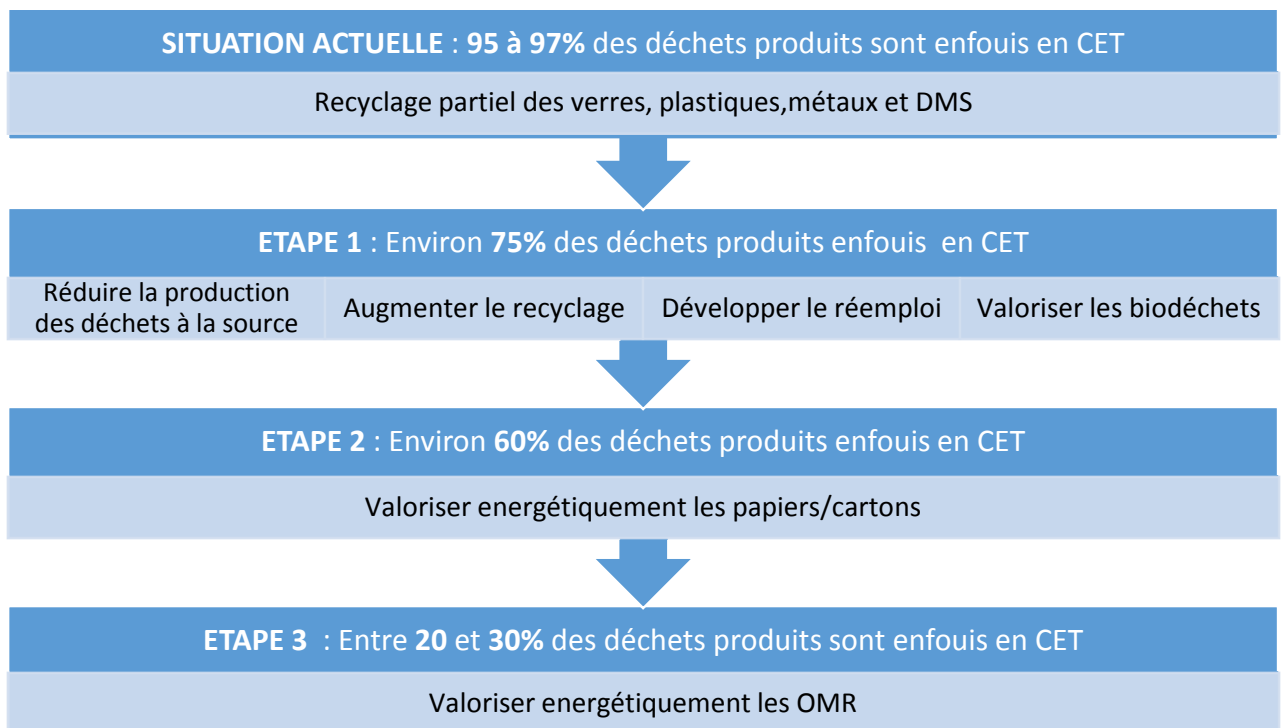
- faire payer de façon équitable tous les usagers du service déchets ;
- mettre en place une tarification au volume ;
- améliorer le recouvrement et le suivi de la trésorerie.

Parallèlement, afin de valoriser auprès des usagers le service rendu par la CCH, celle-ci doit **améliorer la qualité du service rendu** en organisant un service de proximité autonome et efficient, en maîtrisant sa communication et en finalisant les transferts entre la CCH et les communes.

Enfin, le **quatrième objectif** stratégique est la **réduction du volume de déchets enfouis en CET**. Pour cela, quatre thèmes ont été retenus par la CCH :

- ❑ **réduire la production de déchets à la source**, en mettant en place des actions incitatives et de communication
- ❑ **augmenter le recyclage des déchets**, avec un objectif de captage de 70% pour les verres, plastiques, métaux et de 60 % pour les DMS
- ❑ **développer le réemploi des déchets textiles**, de **certain encombrants** et **DEEE**.
- ❑ **améliorer la valorisation de certains déchets** :
  - les **biodéchets**, au travers du compostage (bioseau, compostage communal ou individuel) et de la valorisation animale (objectif de captage : 50%)
  - les **papiers-cartons**, en étudiant les différentes filières (compostage, valorisation énergétique)
  - à plus long terme, les **ordures ménagères** via des filières de traitement thermique (évolution des technologies à suivre).

Le tableau suivant présente la réduction attendue des tonnages enfouis en CET suite à la mise en œuvre de l'objectif 4.



## 3.2. LA PLANIFICATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

En tenant compte des délais de mise en œuvre des différentes opérations rattachées aux objectifs, la planification proposée est la suivante :

- **2017-2020 – OBJECTIFS 2 ET 3 : OPTIMISER ET SECURISER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE**
  - Réorganiser, sécuriser et optimiser la collecte
  - Maîtriser les coûts du service
  
- **2017-2023 – OBJECTIFS 1 ET 4 : CONFORMITE REGLEMENTAIRE DU TRAITEMENT, VALORISATION ET RECYCLAGE DES DECHETS**
  - Mise en place d'un **CET par île**:
  - **Valorisation des déchets** (encombrants/textile/biodéchets)
  - **Accentuer le recyclage** des DMS et des plastiques/ métaux
  
- **2022-2027 – OBJECTIF 4 : DIMINUER L'ENFOUISSEMENT EN CET**
  - **Diminuer** le volume de **papiers cartons** enfouis en décharge en les valorisant
  - **Evolution** du **traitement des OMr** en fonction des **opportunités** : filière de traitement thermique (gazéification) ou autre.

## 3.3. LE PLAN D'ACTION RETENU

---

Le plan d'action résultant du choix et de la planification des objectifs stratégiques, est donné en page suivante.

Les indicateurs proposés viennent en complément de ceux déjà demandés dans les rapports annuels du service.

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Plans d'actions	Actions à engager	Montant	Indicateurs	Échéances						
1- Sécuriser le stockage des déchets	1A - Sécuriser le stockage des déchets ultimes	Mise en place d'un CET/île	RAIATEA :DDAE à déposer/ Demande financement CDP 2018	870 MF	Taux d'utilisation des crédits	oct.-18						
			HUAHINE : DDF Recherche de site /Faisabilité/AVP/DDAE	367 MF		déc.-17						
			MAUPITI : DDF Recherche de site /Faisabilité/AVP/DDAE	202 MF		déc.-17						
			TAHAA : DDF Recherche de site /Faisabilité/AVP/DDAE	329 MF		déc.-17						
	1B - Réhabiliter les anciennes décharges		Organisation d'actions concertées Pays / CCH	A définir		-						
2- Optimiser et sécuriser la collecte	2A- Renforcer les moyens matériels de collecte	S'équiper de petites BOM plus performantes Compléter les grosses BOM Disposer d'un véhicule de secours CCH Equiper les usagers de bacs/bioseaux sur pilote Disposer de camions polyvalents pour la collecte et le transfert PAV/Encombrants/DMS	Demandes de financement fragmentées suivant les priorités (OMr d'abord puis PAV/mini-déchetteries)	475 MF		oct.-17						
							2B - Réorganiser les collectes	Homogénéiser et optimiser les collectes Omr (1t/h)	collecte OMr en bac et délibération sur fréquence collecte	régie + cf.2A	Masse horaire colletée	déc.-19
									Etude des points de présentation	<5 MF		déc.-19
								Collecter les recyclables uniquement en PAV	Mise en place PAV sur MAUPITI/TAHAA et abandon collecte des recyclables en PAP	cf. 2A	Taux captage recyclable Taux PAV/habitants	déc.-18
								Réduire les collectes d'encombrants en PAP	Mise en place mini-déchetteries	Cf. 2A	Taux MD/habitants	déc.-19
	2C - Mettre aux normes les installations de transfert des DMS et recyclables	Installation de tri et de transfert des recyclables Installations logistique de transfert des DMS	Dossier de financement études mise aux normes	86 MF	Taux de réalisation	2018						
	3- Optimiser le service	3A- Equilibrer financièrement le service	Faire payer tous les usagers du service déchets	Mise à jour rapide de la liste des abonnés	en régie	Taux abonnés déchets UD/nb foyers	déc.-17					
				recensement UND et besoins + UD hors format	en régie ?	Taux abonnés déchets UD/nb foyers	mars-18					
			Mise en place de la tarification au volume	Etude de tarification	en régie ?	Tarif au litre	juin-18					
				Délibération CCH, conventionnement UND	en régie		déc.-18					
Amélioration du suivi de la trésorerie		Procédures facturation, encaissement, suivi recouvrement	en régie	Taux de recouvrement trimestriel	déc.-17							
		nomination régisseur CCH interne, recrutement d'un DAF	en régie		-							
3B -Améliorer le fonctionnement du service		organiser un service de proximité autonome et efficient	Diffuser organigramme à jour	en régie		déc.-17						
			Ecrire et diffuser les procédures de fonctionnements internes	en régie		févr.-18						
			Nommer ou recruter un responsable de site local rattaché à la CCH	en régie		-						
			Recruter progressivement les agents techniques manquant			-						
		investir sur la qualité du service	Recrutement du Responsable maintenance	en régie			-					
			Mettre en place un programme d'entretien et de maintenance des engins	en régie		déc.-19						
			Mettre en place un suivi des réclamations clients	en régie	Taux de clôture des réclamations	déc.-17						
			Mise en place de procédures de communication	en régie		déc.-17						
			Communiquer auprès des usagers sur toutes les actions	1% à 1,5% du budget annuel		déc.-17						
			Recruter un RAQ/communication	en régie		-						
Finaliser les transferts entre la commune et la CCH	décharges	en régie		déc.-17								
	matériel	en régie		déc.-17								
	Locaux / parc à matériel	en régie		-								
	Ajustement du personnel MAD	en régie		déc.-17								
4- Réduire le volume de déchets enfouis en CET	4A-Réduire la production des déchets à la source	Actions de communication	Réduction voire arrêt de l'utilisation des sacs plastiques	Cf. 3B		-						
	4B-Recycler les déchets	Capter 60 % des DMS	Mise en place des PAV DMS	cf. 2A	Taux de captage des DMS	déc.-19						
		Captage 70 %des recyclables	mettre en place des PAV	12 MF prévu 2017 et complété par 2A	Taux de captage des recyclables	déc.-19						
		Capter 70% du verre et le valoriser localement	achat du broyeur de verre mobile avec politique incitative de tri	12 MF	Taux de captage du verre	déc.-18						
	4C-Réemployer les déchets	Textiles	mise en place de bornes à textiles + structure associative pour les valoriser	cf. objectif 2	Taux de captage des textiles	déc.-19						
		Certains encombrants et DEEE	mise en place de ressourceries	cf. 2A - A compléter pour atelier	Taux de réutilisation des encombrants	déc.-19						
	4D-Valoriser les déchets	Développer des filières de valorisations des biodéchets adaptées au tissu urbain et aux usages	Particuliers : mise en place de pilotes composteurs/bioseau/valorisation animales	cf. 2A pour bioseau - A compléter pour CI et valorisation animale		déc.-19						
			Professionnels : mise en place de collecte des biodéchets avec tarif incitatif	suivant tarification	Taux de captage de la FFOM	déc.-18						
		Traitement : convention CCH - communes pour composter les biodéchets dans les unités communales existantes	en régie		déc.-18							
		Supprimer les papiers cartons du flux des OMr	Poursuivre les réflexions pour le compostage ou la valorisation thermique (chaudières bois par ex.) des cartons	à définir		-						
Développer une filière de traitement thermique des OMr	Suivre les évolutions technologiques en matière de valorisation thermique (gazeification notamment)	à définir		-								



## PARTIE 4 - INVESTISSEMENTS A REALISER

Les investissements sont les opérations destinées à remplacer, moderniser ou augmenter les moyens de la CCH suivant les objectifs annoncés précédemment.

Le planning des investissements à réaliser est le suivant (les montants sont indiqués en MF TTC et incluent les études diverses) :

OBJECTIF STRATEGIQUE RATTACHE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJET	MONTANT TOTAUX en MF TTC	2018	2019	2020	2021	2022
<b>COLLECTE ET PRECOLLECTE (475 MF TTC)</b>								
Objectif 2	<b>Renforcement des moyens matériels de collecte</b>	Achat équip. précollecte et collecte :	<b>475</b>	475				
Objectif 4		BOM, Camions						
	<b>Recycler les déchets</b>	Bacs/bioseaux PAV / mini-déchetterie /						
	<b>Réemployer les déchets</b>	Bornes à textiles						
<b>TRANSFERT (86 MF TTC)</b>								
objectif 2	<b>Mise aux normes et renforcement des moyens de transfert</b>	Aménagement zone logistique	<b>37</b>	37				
		Equipements de manutention	<b>49</b>	49				
<b>TRAITEMENT (1 780 MF TTC)</b>								
objectif 1	<b>Réhabilitation des décharges existantes</b>		À définir					
objectif 4	<b>Valorisation des déchets</b>	BROYEUR DE VERRE	<b>12</b>	12				
objectif 1	<b>Mise aux normes des traitements des déchets ultimes</b>	CET RAIATEA	<b>870</b>	15	150	705		
		CET HUAHINE	<b>367</b>	7	7	65	288	
		CET MAUPITI	<b>202</b>	1	3	3	31,5	163,5
		CET TAHAA	<b>329</b>	3	5	5	57,5	258,5
<b>TOTAL MF TTC</b>			<b>2 331</b>	<b>612</b>	<b>178</b>	<b>778</b>	<b>377</b>	<b>422</b>